

Québec, le 15 mai 2024

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/24-62

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, visant à obtenir le ou les documents suivants :

Afin de procéder à la ré-évaluation de son membrariat, la Fédération étudiante collégiale du Québec aimerait avoir le nombre d'étudiants à temps plein et à temps partiel des établissements suivants lors des sessions d'Automne 2023 et d'Hiver 2024:

- Collège d'Alma
- Cégep de la Gaspésie et des îles - Campus Carleton-sur-Mer
- Cégep de la Gaspésie et des îles - Campus Gaspé
- Centre d'études collégiales en Charlevoix - Cégep de Jonquière
- Cégep de Saint-Félicien
- Collège Ahuntsic
- Cégep André-Laurendeau
- Cégep de Rivière-du-Loup
- Cégep de Sept-Îles
- Cégep de Thetford
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue - Campus Rouyn-Noranda
- Cégep Édouard-Montpetit - Campus Longueuil
- Cégep Édouard-Montpetit - École nationale d'aérotechnique
- Cégep Régional de Lanaudière - L'Assomption
- Cégep Régional de Lanaudière - Terrebonne
- Cégep Régional de Lanaudière - Joliette
- Cégep de Baie-Comeau
- Cégep de Chicoutimi
- Cégep Gérald-Godin
- Cégep de Lévis
- Cégep de La Pocatière

... 2

- Cégep de Shawinigan
- Cégep de Sorel-Tracy
- Cégep de Victoriaville
- Cégep de Sainte-Foy
- Cégep de Saint-Hyacinthe
- Heritage College
- Campus Notre-Dame-de-Foy

Vous trouverez ci-annexé les documents pouvant répondre à votre demande. Nous vous précisons que les données 2023 sont provisoires alors que les données de l'hiver 2024, sont incomplètes, puisque la date de gel des données de la session d'hiver aux fins de financement aura lieu en septembre prochain.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/SD/mc

p. j. 2

Tableau 1. Répartition des étudiants inscrits dans le réseau collégial pour certains organismes identifiés, selon le type de fréquentation scolaire (temps plein et temps partiel), pour les trimestres d'automne et d'hiver, année scolaire 2023-2024_{p,i}

Réseau d'enseignement	Indicateur de subvention	Organisme responsable	Organisme collégial fréquenté	Type de fréquentation scolaire	Automne _p	Hiver		
Public	Public	Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	Centre d'études collégiales Carleton-sur-mer (900004)	Temps plein	217	167		
				Temps partiel	39	14		
			Sous-total: Centre d'études collégiales Carleton-sur-mer (900004)		256	181		
			Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)	Temps plein	641	509		
			Temps partiel	208	35			
		Sous-total: Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)		849	544			
		Sous-total: Cégep de la Gaspésie et des Îles (900000)					1 105	725
		Cégep de Jonquière (932003)	Centre d'études collégiales en Charlevoix (932007)	Temps plein	257	183		
				Temps partiel	36	12		
		Sous-total: Cégep de Jonquière (932003)		293	195			
		Cégep de St-Félicien (932004)	Cégep de St-Félicien (932004)	Temps plein	1 063	984		
				Temps partiel	115	71		
		Sous-total: Cégep de St-Félicien (932004)		1 178	1 055			
		Cégep d'Ahuntsic (913000)	Cégep d'Ahuntsic (913000)	Temps plein	7 213	6 607		
				Temps partiel	1 502	912		
		Sous-total: Cégep d'Ahuntsic (913000)		8 715	7 519			
		Cégep André-Laurendeau (929000)	Cégep André-Laurendeau (929000)	Temps plein	3 233	3 156		
				Temps partiel	429	309		
		Sous-total: Cégep André-Laurendeau (929000)		3 662	3 465			
		Cégep de Sept-Îles (931002)	Cégep de Sept-Îles (931002)	Temps plein	640	584		
				Temps partiel	81	69		
		Sous-total: Cégep de Sept-Îles (931002)		721	653			
		Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	Cégep de Rivière-du-Loup (922000)	Temps plein	1 067	971		
				Temps partiel	255	168		
		Sous-total: Cégep de Rivière-du-Loup (922000)		1 322	1 139			
		Cégep de Thetford (924000)	Cégep de Thetford (924000)	Temps plein	1 037	954		
				Temps partiel	211	192		
		Sous-total: Cégep de Thetford (924000)		1 248	1 146			
		Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)	Temps plein	1 419	1 390		
				Temps partiel	195	140		
		Sous-total: Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (920000)		1 614	1 530			
		Cégep Édouard Montpetit (909000)	Cégep Édouard Montpetit (909000)	Cégep Édouard Montpetit (909000)	Temps plein	6 378	5 935	
					Temps partiel	699	417	
Sous-total: Cégep Édouard Montpetit (909000)				7 077	6 352			
École nationale d'aérotechnique (909001)	Temps plein			783	752			
	Temps partiel			68	44			
Sous-total: École nationale d'aérotechnique (909001)				851	796			
École nationale d'aérotechnique (anglophone) (909003)	École nationale d'aérotechnique (anglophone) (909003)	Temps plein	54	54				
		Temps partiel	5	2				
Sous-total: École nationale d'aérotechnique (anglophone) (909003)		59	56					
Sous-total: Cégep Édouard Montpetit (909000)					7 987	7 204		
		Cégep régional de Lanaudière à Joliette (910000)	Temps plein	2 088	1 957			
			Temps partiel	427	229			

Réseau d'enseignement	Indicateur de subvention	Organisme responsable	Organisme collégial fréquenté	Type de fréquentation scolaire	Automne _p	Hiver
Public	Public	Cégep régional de Lanaudière (940000)	Sous-total: Cégep régional de Lanaudière à Joliette (910000)		2 515	2 186
			Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (940001)	Temps plein	1 860	1 755
				Temps partiel	238	104
			Sous-total: Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (940001)		2 098	1 859
			Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (940002)	Temps plein	1 821	1 609
			Temps partiel	148	125	
		Sous-total: Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (940002)		1 969	1 734	
		Sous-total: Cégep régional de Lanaudière (940000)		6 582	5 779	
		Cégep de Baie-Comeau (931001)	Cégep de Baie-Comeau (931001)	Temps plein	924	748
				Temps partiel	137	93
		Sous-total: Cégep de Baie-Comeau (931001)		1 061	841	
		Cégep de Chicoutimi (932002)	Cégep de Chicoutimi (932002)	Temps plein	2 026	1 876
				Temps partiel	250	191
		Sous-total: Cégep de Chicoutimi (932002)		2 276	2 067	
		Cégep Gérard-Godin (939000)	Cégep Gérard-Godin (939000)	Temps plein	1 421	1 031
				Temps partiel	269	146
		Sous-total: Cégep Gérard-Godin (939000)		1 690	1 177	
		Cégep de Lévis (921000)	Cégep de Lévis (921000)	Temps plein	2 813	2 583
				Temps partiel	425	312
		Sous-total: Cégep de Lévis (921000)		3 238	2 895	
		Cégep de La Pocatière (923000)	Cégep de La Pocatière (923000)	Temps plein	800	778
				Temps partiel	445	475
		Sous-total: Cégep de La Pocatière (923000)		1 245	1 253	
		Cégep de Shawinigan (906000)	Cégep de Shawinigan (906000)	Temps plein	1 144	2
				Temps partiel	320	2
		Sous-total: Cégep de Shawinigan (906000)		1 464	4	
		Cégep de Sorel-Tracy (907002)	Cégep de Sorel-Tracy (907002)	Temps plein	1 081	1 044
				Temps partiel	431	254
		Sous-total: Cégep de Sorel-Tracy (907002)		1 512	1 298	
		Cégep de Victoriaville (925000)	Cégep de Victoriaville (925000)	Temps plein	1 693	1 439
				Temps partiel	432	285
		Sous-total: Cégep de Victoriaville (925000)		2 125	1 724	
		Sous-total: Cégep de Victoriaville (925000)		2 125	1 724	
Cégep de Sainte-Foy (903000)	Cégep de Sainte-Foy (903000)	Temps plein	7 135	6 626		
		Temps partiel	1 131	811		
Sous-total: Cégep de Sainte-Foy (903000)		8 266	7 437			
Cégep de St-Hyacinthe (907003)	Cégep de St-Hyacinthe (907003)	Temps plein	4 530	4 087		
		Temps partiel	858	763		
Sous-total: Cégep de St-Hyacinthe (907003)		5 388	4 850			
Collège Héritage (919001)	Collège Héritage (919001)	Temps plein	1 154	1 101		
		Temps partiel	104	72		
Sous-total: Collège Héritage (919001)		1 258	1 173			
Sous-total: Public					63 950	55 129
Sous-total: Public					63 950	55 129
Privé	Subventionné	Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)	Temps plein	1 008	955
				Temps partiel	53	48
		Sous-total: Campus Notre-Dame-de-Foy (210508)		1 061	1 003	
Sous-total: Subventionné		1 061	1 003			
Sous-total: Privé subventionné					1 061	1 003
Total					65 011	56 132

Tableau 1.
Effectifs étudiants, certains organismes
Selon fréquentation scolaire

Réseau d'enseignement	Indicateur de subvention	Organisme responsable	Organisme collégial fréquenté	Type de fréquentation scolaire	Automne _p	Hiver
-----------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------------	--------------------------------	----------------------	-------

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), DGPP, DSIG, portail informationnel, système SOCRATE, données au 2024-02-18.

Notes :

P: les données de l'automne 2023 sont provisoires.

I : les données de l'hiver 2024 sont incomplètes, sachant que la date de gel aux fins financières est attendue en septembre 2024.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).